

Neuchâtel, le 18 mars 2026

Des installations ludiques aux piscines du Nid-du-Crô cet été, en attendant la réfection globale du site

Le Service des sports va ouvrir les bassins intérieurs durant les vacances d'été et installer un parc aquatique flottant, qui sera également déployé le mercredi après-midi et le week-end. Cette offre entend combler en partie l'absence des toboggans qui ne pourront pas encore être remplacés cette année.

Le projet de toboggans extérieurs des piscines du Nid-du-Crô ne sera pas réalisé selon le planning établi. En cause, l'évolution des normes d'architecture SIA intervenue pendant l'élaboration du projet : les prescriptions relatives à la quantité d'eau d'appoint exigent en effet une augmentation du volume d'eau qui doit être régénéré, passant de 30 à 50 litres par baigneur et par jour.

Un report technique et stratégique

Ces nouvelles exigences, non intégrées dans le projet initial, remettent en question la réalisation immédiate du projet. En outre, au vu des travaux plus conséquents à venir concernant l'assainissement global du site, il serait précipité de ne modifier qu'une partie du système de filtration et de régénération de l'eau des piscines pour un toboggan saisonnier.

Par conséquent, la Ville, suivant les conclusions d'une étude d'un mandataire spécialisé dans le développement de projets de piscines, estime à la fois plus raisonnable et moins coûteux de consolider d'abord les besoins futurs en matière de filtration de tous les bassins du Nid-du-Crô, puis d'intégrer les besoins en installations ludiques dans le projet global d'assainissement et de rénovation du site.

Conformément à la stratégie d'assainissement énergétique de la Ville, une transformation du complexe aquatique intérieur est prévue dans les prochaines années. « Splash », le projet lauréat d'un concours d'architecture présenté en 2025, du bureau Comte/Meuwly, intègre une zone de toboggans dont les tubes en spirale se déploieront

à l'extérieur du bâtiment. Une planification coordonnée permettra d'optimiser les interventions techniques et les investissements.

Pour l'ensemble de ces raisons, à la fois techniques, financières et stratégiques, il a donc été jugé plus cohérent de différer la réalisation des toboggans extérieurs.

Une alternative ludique pour l'été... et le reste de l'année

Afin de compenser cette absence durant la saison estivale, et proposer des alternatives ludiques, des structures gonflables seront installées dans le grand bassin intérieur. Les installations intérieures resteront ainsi ouvertes jusqu'à la mi-août. Habituellement programmé durant les vacances scolaires, le nettoyage annuel des bassins intérieurs sera reporté à la rentrée des classes. Les piscines extérieures et intérieures communiqueront donc librement à la belle saison 2026.

Ces installations transformeront les bassins en parcours d'obstacles aquatiques, destinés principalement aux enfants, aux adolescent-e-s, mais aussi aux adultes. En plus de leur dimension ludique, elles favorisent le développement de la motricité, de l'équilibre et de la coordination. Composées de différents modules – trampolines, murs d'escalade ou poutres d'équilibre –, elles sont conçues pour une utilisation en famille ou entre ami-e-s. Ce parc aquatique flottant formera une boucle de 50 mètres (équivalent de 6 lignes d'eau), de quoi réaliser un véritable parcours du combattant !

En dehors des vacances scolaires, l'infrastructure, légère et modulable sera réinstallée dans une configuration réduite, les mercredis après-midi ainsi que les week-ends, hormis lors des compétitions du Red-fish.

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Service de la communication, 032 717 77 15/39

